

DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. AMBASSADEUR ALBERT SHINGIRO, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERE ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A L'OCCASION DE LA SESSION MINISTERIELLE DE LA COMMISSION MIXTE DE COOPERATION ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LA ROYAUME DU MAROC

Maroc, Rabat, le 12 mai 2025

Excellence Monsieur Nasser BOURITA, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger du Royaume du Maroc,
Mesdames Messieurs les Hauts fonctionnaires de nos deux Gouvernements,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs les journalistes, tout protocole observé
Bonjour !

- 1) C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de l'ouverture solennelle du segment ministériel de la 1^{ère} session de la Commission Mixte de Coopération entre la République du Burundi et le Royaume du Maroc que Rabat a accepté généreusement d'accueillir en terre Marocaine.

- 2) Je souhaite, à l'entame de mon propos vous exprimer ma profonde gratitude pour l'aimable invitation que vous avez bien voulu m'adresser pour prendre part à cette première session de la commission mixte de coopération entre nos deux pays ici à Rabat, ville lumière, capitale culturelle du Royaume du Maroc.

- 3) Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer, au nom de ma délégation et en mon nom propre, mes profonds remerciements au Gouvernement et au peuple Marocain pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette magnifique ville de Rabat, ainsi que pour toutes les dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement de cette session qui arrive à point nommé.

- 4) Qu'il me soit également permis de transmettre, par votre truchement, Excellence Monsieur le Ministre, les salutations chaleureuses et les meilleurs vœux de santé, de bonheur, prospérité et de longévité de Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, ainsi qu'au peuple frère marocain.

- 5) **Excellence Monsieur le Ministre et Cher frère, Mesdames, Messieurs, Chers participants,** le Burundi, sous le leadership éclairé de Son Excellence Évariste NDAYISHIMIYE, Président de la République, s'est engagé dans une dynamique de développement socio-économique. Nous sommes convaincus que l'expertise et l'expérience marocaines dans plusieurs domaines peuvent grandement contribuer à la réalisation de la Vision du Burundi, Pays émergent en 2040 et Pays développé en 2060 à travers des partenariats stratégiques mutuellement avantageux.

- 6) A ce titre, je voudrais saisir cette occasion, même si nous l'avons déjà fait auparavant, pour vous exprimer ma profonde gratitude et celle du peuple Burundais, pour la participation active de la délégation marocaine à la Table Ronde des Partenaires au Développement du Burundi, qui s'est tenue à Bujumbura début décembre 2024. La présence accrue et la participation constructive du Maroc à cet évènement phare est un signe éloquent que nos liens de coopération sont en train de prendre un autre élan marqué par l'engagement constant du Royaume du Maroc à soutenir le Burundi dans sa vision de développement et de progrès avec un point d'encrage sur les domaines du commerce, des investissements et de transfert des technologies et des connaissances à même de contribuer aux efforts de l'industrialisation graduelle du Burundi.

- 7) Cette première session de la commission Burundo-marocaine m'offre également l'opportunité d'évaluer le chemin parcouru, mais surtout de tracer de nouvelles perspectives pour une coopération plus dynamique, pragmatique et mutuellement avantageuse. Plusieurs Accords et Memoranda d'Entente sont prêts à être signés, notamment dans les domaines des finances et Investissements, des infrastructures, de la

santé, de l'agriculture, de l'éducation, du tourisme et de l'énergie, ainsi que la Feuille de Route de coopération pour la période 2025-2027 couvrant plusieurs secteurs d'activités. Nous devrions explorer les voies et moyens de promouvoir les échanges commerciaux et de protéger les investissements dans nos deux pays, d'autant plus que la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) a été ratifiée par nos deux Gouvernements.

- 8) **Excellence Monsieur le Ministre et Cher Frère, sur le plan bilatéral, permettez-moi de souligner les étapes significatives que nous avons franchies dans le cadre de notre coopération bilatérale, de plus en plus pragmatique et grandissante. Les réalisations accomplies dans les domaines de la coopération politique et diplomatique, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, du commerce et d'autres secteurs clés témoignent de notre engagement commun à renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre non seulement nos deux nations, mais également entre nos deux peuples.**

- 9) On ne le dira jamais assez, l'état actuel de nos liens bilatéraux a été renforcé par des mesures concrètes telles que l'ouverture de notre représentation diplomatique à Rabat et l'établissement du Consulat Général du Burundi à Laâyoune en septembre 2021. De même, nous nous réjouissons de la présence de la mission diplomatique du Royaume du Maroc avec résidence à Bujumbura et de la nomination prochaine d'un Ambassadeur, chef de mission du Maroc au Burundi, Des consultations approfondies et des échanges de visites officielles ont été organisés. La signature des Accords et Memoranda d'Entente, prévus au cours de cette session, constitue le fruit concret de ces efforts initiaux consentis de part et d'autre.

- 10) La session ministérielle de la Commission Mixte de Coopération d'aujourd'hui marque en effet une étape historique qui offre une plateforme pour des discussions franches, sincères et honnêtes sur l'état actuel de nos liens bilatéraux et pour identifier de nouveaux domaines de coopération dans l'intérêt de nos peuples respectifs. Nous allons tout naturellement agir en tant que partenaires égaux dans la quête d'améliorer la vie

de nos population et de relever les défis de la pauvreté, de la paix et de la sécurité, du changement climatique, de la migration, de la sécurité alimentaire, du relèvement socio-économique des nos populations et de la réalisation des Objectifs de développement durable qui peinent à se concrétiser. Nous traversons, il faut le dire ainsi, un moment critique pour de nombreux pays africains. En tant que dirigeants, nous avons la responsabilité et l'unique opportunité de promouvoir le changement et de construire « l'Afrique que nous voulons » et de lui permettre de jouer le rôle qu'il lui revient dans le concert des Nations. Pour y arriver, la promotion de l'unité, la solidarité, la bonne gouvernance et le changement de mentalités devra demeurer au centre nos priorités.

11) À cette fin, je tiens à féliciter le Royaume du Maroc pour le rôle majeur qu'il joue sous le leadership inégalé de Sa Majesté le Roi Mouhamed VI, que Dieu l'assiste, dans l'édification d'une Afrique prospère, intègre, politiquement unie et fondée sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la reconnaissance du continent Africain ainsi que la transformation de l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir, respectée et respectueuse des autres partenaires.

12) Au niveau des résultats attendus de ces assises, je m'en voudrais de ne pas féliciter nos experts pour leur excellent travail lors de la réunion tenue du 23 au 24 avril 2024 à Rabat. Le travail excellent qu'ils ont abattu jusqu'à présent a facilité nos délibérations et nos discussions. À cet égard, je suis heureux de noter que cinq (6) Accords et (4) Mémoires d'Entente (MoU) dans divers domaines d'intérêt commun seront signés durant cette session. Il ne s'agit pas seulement d'un moment historique dans les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, mais également d'une occasion unique de passer à la vitesse de croisière dans notre quête commune de voir nos liens bilatéraux se raffermir encore davantage plus particulièrement dans les domaines socioéconomiques porteurs de croissance.

13) A ce titre, nous encourageons les investisseurs marocains à venir nombreux explorer les opportunités d'affaires et d'investissement que représente le Burundi dans les domaines

variés notamment les ressources naturelles abondantes mais non encore exploitées, y compris les minerais critiques nécessaires pour la transition énergétique. Pour sa part, le Gouvernement du Burundi leur accordera toutes les facilités administratives et fiscales nécessaires pour réaliser des profits dans le cadre des partenariats gagnant-gagnant.

14) Notre objectif commun est d'améliorer la vie de nos concitoyens. Nous voulons voir notre jeunesse éduquée, formée et développée pour devenir des femmes et hommes d'affaires pour créer de la richesse et non des demandeurs éternels d'emploi à l'Etat. De la même manière, nous nous engageons à intégrer les femmes des deux pays dans l'économie dominante et à jouer un rôle clé dans la stimulation de la croissance économique et la contribution à la prospérité partagée.

15) **Excellence Monsieur le Ministre et Cher frère, Sur le plan régional,** le Burundi réitère son engagement à coopérer avec tous les pays du monde pour relever les défis de la paix et du développement auxquels notre continent est confronté aujourd'hui. Des mesures doivent être entreprises pour lutter contre les facteurs qui favorisent l'élargissement de l'influence des groupes terroristes dans les régions instables. Aussi, le Burundi soutient toute initiative allant dans le sens de mettre en place des stratégies communes pour neutraliser les groupes terroristes et leurs canaux de financement. De même, il faut redoubler d'efforts pour assurer la mise en œuvre effective de la ZLECAf. Une fois mise en œuvre, la ZLECAf devrait avoir un impact positif sur le PIB global, le commerce, la production et le bien-être de l'Afrique avec des retombées positives largement centrées sur le commerce intra-africain et l'amélioration de la production de l'Afrique. La ZLECAf offre donc une opportunité sans précédent pour la transformation, la compétitivité et le développement de l'Afrique. Il est hors de tout doute que la guerre commerciale actuelle que certains appellent la guerre des tarifs entre les grandes puissances affecte négativement nos économies qui se relèvent à peine des effets de la Covid-19 et toujours frappées par les effets néfastes de la guerre en Ukraine. Cependant, cette guerre commerciale pourrait aussi constituer un appel de réveil pour intensifier les échanges commerciaux intra-africains et renforcer la résilience du continent aux chocs économiques extérieurs.

16) **Excellence Monsieur le Ministre et Cher frère**, au niveau global, les relations internationales actuelles sont marquées par une série d'incompréhensions et de tendances unilatéralistes dont certaines sont porteuses de dangers à même de menacer les fondements du multilatéralisme. L'ambivalence dans les approches politico-stratégiques où deux tendances semblent se dessiner, à savoir ceux qui souhaitent le statu quo d'un monde quasi unipolaire, et ceux qui souhaitent l'émergence d'un monde multipolaire est aussi une source de préoccupations. Soucieux du respect des principes cardinaux de la charte des Nations Unies, le Burundi restera disposé à collaborer étroitement avec le Royaume du Maroc dans les organisations internationales pour harmoniser nos positions sur des questions vitales pour nous deux pays et la réforme de la gouvernance mondiale dont notre continent africain est quasiment exclu.

17) Face à cette situation dont on ignore l'issue finale, nous interpellons toutes les parties aux nombreux conflits qui déchirent le monde en ce moment de mettre en avant les outils de la résolution pacifique des différends que la diplomatie préventive met à notre disposition, à savoir le dialogue, la coopération, la négociation, les consultations pour éviter l'embrasement, l'escalade, la persistance et la récurrence des conflits violents. S'agissant de la question du Sahara, le Burundi soutient fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara. Dans le même ordre d'idée, nous soutenons également les efforts en cours sous l'égide exclusif de l'Organisation des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable au différend autour du Sahara.

18) Je ne saurais conclure mon propos sans vous remercier vivement une fois de plus, **Excellence Monsieur le Ministre, cher frère et votre équipe** pour avoir brillamment organisé cette 1^{ère} session de la Commission Mixte de Coopération entre le Burundi et le Maroc ici à Rabat. Nous réitérons également nos félicitations et nos remerciements aux experts des deux Parties et toute personne qui, de près ou de loin aurait posé sa pierre de touche pour faciliter ce travail noble qui vise à améliorer sensiblement le bien-être et l'épanouissement de nos populations.

19) En point de chute, je tiens à réaffirmer l'engagement sans faille du Gouvernement de la République du Burundi à renforcer et approfondir davantage les liens bilatéraux d'amitié et de coopération entre nos deux pays, basés sur la confiance et le respect mutuels ainsi que la solidarité africaine.

Je vous remercie de votre aimable attention !